

VERS UNE RÉDATION RÉUSSIE

(dans les rubriques « étude de texte » & « essai »)

Définir une problématique

Nous devons parfois exposer de manière organisée nos idées à l'occasion d'un exercice scolaire ou pour des travaux professionnels. Chaque fois que nous sommes amenés à rédiger l'expression d'une pensée subtile qui répond à un sujet de dissertation ou à l'analyse de textes littéraires, chaque fois que nous sommes appelés à présenter un projet ou à étudier une situation complexe, nous devons produire une argumentation qui corresponde à un thème et à une thèse clairement identifiés. Avant d'écrire le résultat de notre réflexion, nous devons procéder à un examen attentif du problème qui est soumis à notre sagacité.

La problématique est la première formulation qui résulte de cette observation préalable.

Cette fiche de méthode se propose d'examiner la formulation d'une problématique pour des exercices scolaires.

Quelques rappels préalables

Le sujet de l'essai

Le sujet de l'essai est généralement composé

- d'une citation,
- d'une question,
- d'une consigne de rédaction.

Exemple :

- Une citation (facultative) : « Aussi vaine que les nuages, aussi nécessaire que le pain, la poésie n'est plus forcément une maîtresse d'illusions. Elle peut être aussi, elle doit être surtout la réalité profonde prise aux mots, une vérité qui se fait chant. »
- une question : Trouvez-vous que ces propos définissent correctement toute ambition poétique ?
- une consigne (facultative) : Vous répondrez en vous appuyant sur les textes du corpus et sur d'autres œuvres que vous connaissez.

À quoi sert la problématique ?

Pour le sujet de l'essai :

- Identifier précisément les notions en jeu,
- délimiter l'application du sujet,
- orienter l'argumentation,
- reformuler ce qui a été perçu et compris.

Dans l'essai, la problématique a pour fonction première de baliser le terrain, c'est-à-dire d'identifier les concepts en jeu, de les définir précisément. Dans un deuxième temps, elle va essayer de mettre en valeur les tensions qui résultent de leur affrontement. Elle va permettre dans un troisième temps un discours intelligent, cultivé et si possible original qui ne va pas apporter une réponse définitive, mais plutôt déplacer les limites et ouvrir d'autres champs d'investigation. Pour la dissertation, la problématique permet donc à l'étudiant d'avancer dans la future

réponse à la question probable (question réelle augmentée des connotations techniques ou culturelles) de manière

- prudente, en s'efforçant de limiter le sujet pour ne pas se perdre dans des généralités mal maîtrisées,
- habile, en valorisant les acquis techniques et culturels.

La formulation de la problématique

Pour le sujet de dissertation

Il faut d'abord rechercher les **notions clés**. On souligne les **mots importants** et laisse vagabonder son esprit au gré des notions qu'ils évoquent. Pour le sujet cité plus haut, La poésie = une forme ou un genre littéraire ? Nuages = illusions, évasion, contraire de réalité, luxe.

Pain = nourriture, réalité, nécessité.

Réalité profonde = aspects cachés, vérité + chant, musique.

On examine ensuite les **relations** qu'ils entretiennent entre eux, les tensions qui naissent de leur rapprochement. Ici la poésie est liée aux notions de réalité et d'illusion, d'enracinement et d'évasion, de vérité et de mensonge, de nourriture et d'agrément, de nécessité et de futilité, d'utilité et de gratuité, d'apparent et de dissimulé...

Il faut alors ramasser dans l'expression la plus synthétique possible le rendu de ces notions et de leurs liens, en général antithétiques.

Il en résulte une question à laquelle répondra l'argumentation organisée sous forme de plan.

Une problématique n'est pas une question fermée à laquelle on répond par oui ou par non : la poésie est-elle évasion ? Elle n'est pas non plus l'occasion de répondre par une liste d'items sans lien entre eux : Qu'est-ce que la poésie ? C'est la versification, la chanson, l'épopée... La problématique est correctement formulée quand les réponses qu'elle appelle sont multiples et nuancées. Elle commence en général par les mots pourquoi ? En quoi ? Comment ? Dans quelle mesure ? Quels rapports ? Quels liens ?

Cette question est formulée au moyen

- d'une interrogation directe : Dans quelle mesure la poésie doit-elle s'incarner dans la réalité afin de faire chanter les mots de tous les jours ?
- ou d'une interrogative indirecte : Nous nous demanderons dans quelle mesure la poésie doit s'incarner dans la réalité afin de faire chanter les mots de tous les jours.

Cette question prend place

- après la situation du sujet et l'énoncé du sujet,
- avant l'annonce du plan qui est la réponse logique à cette question.

Quelques conseils de rédaction

- **Les liens logiques**

- Les mots de liaison servent à lier les articulations logiques d'un raisonnement.
- Il faut en user mais ne pas en abuser.
- Par exemple, *ainsi* introduit une comparaison ou une conséquence. S'il n'y a pas d'opposition dans un paragraphe de votre dissertation, il est illogique de le faire débiter par un *mais* ou un *cependant*. La multiplication des mots de liaison exprimant l'addition peut être préjudiciable : cela constitue souvent un indice de devoir où se juxtaposent les idées plutôt que la marque d'une dissertation organisée.

- **Les transitions**

- Elles servent à nuancer une idée que l'on vient de développer, à apporter un point de vue différent. Une transition trop abrupte qui annonce la « démolition » d'une thèse que vous venez de défendre (sans trop y croire) peut paraître déraisonnée.

- **La maîtrise de la langue**

- Il est nécessaire de rendre un devoir sans fautes. Pour ce faire, la relecture est une étape obligatoire. Il n'est pas inutile de rappeler que, dans le cadre d'un devoir en temps limité (au lycée, examen ou concours), il faut se laisser du temps pour se relire.
- **Le « nous » de modestie**
 - Employer le « nous » de modestie dans la dissertation est impératif : le *je* est à bannir ! Ce « nous », selon Regel, « estompe l'individualité derrière une entité collective ». Vous invitez ainsi le lecteur / correcteur à prendre part à votre raisonnement.
 - On évite de mêler un « on » et un « nous » dans la même phrase.
- **Références et citations**
 - Il est impératif de donner le titre exact d'une œuvre si l'on en fait mention. Le nom propre et le prénom débutent par une majuscule. Pour l'orthographe des noms propres, on vous pardonnera plus facilement un « Nietzsche » (au lieu de Nietzsche) qu'un « Voltaire »...
 - Le titre d'une œuvre est souligné (en lettres italiques dans un texte imprimé).
 - Une citation doit être précise. On coupe une citation de la manière suivante :
 - « Je veux chercher si [...] il peut y avoir quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être. » (Rousseau, *Du Contrat social*)
 - Parfois, si l'on intègre une citation dans une phrase, il est nécessaire d'en modifier certains éléments. Cela se fait également au moyen des crochets
 - On adjoint obligatoirement un commentaire à une citation.
- **Le vocabulaire et les expressions**
 - On s'abstient d'employer les mots et expressions à la mode. Non pas par « snobisme », mais parce que la dissertation est un travail académique dont le style est préférablement conventionnel. C'est pourquoi l'on évitera des tours du type : *une œuvre incontournable*, *baser sur*, *une autre alternative*, *au niveau de*, *réaliser* (au sens de « comprendre »), *solutionner*, *comme par exemple*, *voire même*, etc.
 - Le recours aux clichés (« Voltaire, ce grand auteur... »), aux expressions toutes faites, n'est pas opportun.

Du vocabulaire pour l'analyse littéraire

Vous pouvez évoquer :

- une atmosphère (euphorique, idyllique, austère, morbide, triste, sordide, mystérieuse, onirique, mystique...)
- une coloration (sentimentale, romantique, champêtre...)
- une écriture (baroque, classique, blanche...)
- un effet (saisissant de suspense, d'attente, qui pique la curiosité...)
- une impression, une notation (psychologique, spatiale, temporelle...)
- une observation (précise, pénétrante, minutieuse...)
- une portée (universelle, symbolique, révolutionnaire...)
- une réflexion (amère, sereine, désabusée, profonde...)
- une sensation (auditive, visuelle, olfactive, gustative...)
- un sentiment, une signification (psychologique, morale, politique...)
- un thème (original, traditionnel, populaire...)
- une technique (impressionniste, picturale, novatrice, traditionnelle, originale...)
- un style (original, sec, ample, incisif, elliptique, oratoire, familier, soutenu, délié, heurté...)
- une tonalité (comique, satirique, bouffonne, burlesque, grotesque, polémique, critique, dramatique, pathétique, tragique, lyrique, solennelle, intimiste, ironique, sarcastique,...)...

Un mot, un vers, une phrase, un texte, une œuvre...

accentue, confirme, dénote, rappelle, allie, constitue, dépeint, explique, caractérise, construit, présente un caractère, exprime, comporte, se compose de, crée, développe, compose, décrit, énumère, illustre, confère, montre, met en évidence, évoque, implique, indique, oppose, signifie, insiste (sur), présente, situe, produit, renseigne, souligne, met l'accent (sur), qualifie, suggère, rappelle, représente, suscite, restitue, symbolise, reflète, résume, traduit, relie, retrace, unit, renforce, révèle...

Un procédé stylistique ou une figure de rhétorique...

connote, dénote, révèle, donne au lecteur (l'impression, l'illusion, le sentiment de), oppose, revêt, témoigne de, souligne, anime, renforce, appuie, met en valeur, met en évidence, signale, rapproche...

Un narrateur, un romancier, un poète...

accumule, déplore, mentionne, affirme, désigne, met en garde, alerte (sur), dessine, analyse, prône, approfondit, dresse (le portrait), propose, recourt à, brosse ou ébauche (un portrait), emploie, réfute, campe (un personnage), esquisse, (re)trace, exalte (un héros), célèbre (un sentiment), s'indigne de, communique, expose, s'insurge, consacre, fait l'éloge de, critique, tente de, déclare, introduit, transfigure, définit, ironise (sur), use de, utilise...

L'auteur, le locuteur...

réussit (à), évoque, cherche (à), s'efforce (de), se contente de, souligne, fait ressortir, insiste (sur), s'appuie (sur), fait allusion (à), dénonce, justifie, étaye, avance, développe, décrit, introduit, suggère, se propose de, commente, analyse, explique, décrit, adopte (tel fait textuel), procède par, s'emploie à, renvoie à, qualifie, précise...

Le personnage...

séduit, éprouve, rencontre, ressent, perçoit (comme), confronte, traduit, est sensible à, réalise, procure, émerveille, se caractérise comme, fascine, apprécie, apporte, considère, (s')enthousiasme, (s')imagine, impressionne, soupçonne, découvre, souffre (de), apparaît (comme), soulève, néglige, suscite, déplore, incarne, représente, constitue un exemple de, se pose en modèle de, est caractéristique de, est représentatif de...

Le lecteur...

admire, éprouve, s'interroge, ressent, comprend, est ému, partage, découvre, est touché, perçoit, se demande, s'identifie, se projette, considère que, se demande si, adhère à, ressent, devine, comprend, apprécie, reconnaît, goûte plus particulièrement, ...

L'argumentation

1. [Rappel de l'objet d'étude en classe de 1^{re}](#)
2. [Définition](#)
 1. [Qu'est-ce qu'argumenter ?](#)
 2. [L'approche par les trois verbes](#)
 1. [Convaincre](#)
 2. [Délibérer](#)
 3. [Persuader](#)
3. [Les types d'arguments](#)
4. [Genres et registres sollicités](#)
 1. [L'argumentation directe ou explicite](#)
 1. [L'essai ou le traité](#)
 2. [Le dialogue d'idées](#)
 3. [La correspondance](#)

2. [L'argumentation indirecte ou implicite](#)
 1. [L'apologue ou la fable](#)
 2. [L'exemplum](#)
 3. [Le conte](#)
 4. [Le conte philosophique](#)
 5. [La parabole](#)
 6. [L'utopie](#)
 7. [La contre-utopie](#)
5. [Quelques citations pour finir](#)

1. Rappel de l'objet d'étude en classe de 1^{re}

L'argumentation : convaincre, persuader et délibérer

Il s'agira de réfléchir aux modalités de l'**argumentation** directe ou indirecte à travers les problèmes que posent les différentes formes de l'essai, de la fable ou du conte philosophique.

Corpus : une œuvre littéraire ou un groupement de textes, au choix du professeur, accompagnés de textes et de documents complémentaires (pouvant inclure des articles de presse et des images).

Perspectives d'étude : analyse de l'argumentation et des effets sur le destinataire ; connaissance des genres et des registres.

Extrait du Bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 18 octobre 2006. [Lien](#)

Cet objet est essentiel car il conduit à la pratique de la **dissertation** et dans une certaine mesure à celle du **commentaire composé**.

2. Définition

2.1 Qu'est-ce qu'argumenter ?

L'objectif du discours argumentatif consiste à propos d'un **thème** (un sujet) de soutenir une **thèse** (un point de vue, une opinion) qui réponde à une **problématique**¹. Il faut convaincre un adversaire, soit pour modifier son opinion ou son jugement, soit pour l'inciter à agir.

Quelques exemples pour mieux faire comprendre ces notions :

Un **thème** est un **sujet** de discussion plus ou moins **précis, délimité** : le tabac, les usages du tabac, les usages sociaux du tabac, les méfaits du tabac, tabac et drogue, tabac et addiction...

Une **problématique** est formulée sous forme d'une **question** à propos du thème : le tabac est-il dangereux ? Pourquoi les jeunes gens fument-ils ? Quels sont les usages du tabac ?...

Une **thèse** est une **réponse** à cette problématique, une **prise de position tranchée ou nuancée** : oui, fumer est dangereux... Fumer est dangereux, toutefois la quantité, le type de pratique et l'attachement au produit nuancent le pronostic...

Argumenter, c'est donc définir la **stratégie** la plus efficace, la plus habile pour

- faire connaître sa position, sa thèse,
- la faire admettre à un lecteur ou à un auditoire,
- ébranler des contradicteurs, faire douter un adversaire, faire basculer les indécis,
- contredire une thèse opposée, critiquer une position contraire ou éloignée,
- démontrer avec rigueur, ordre et progression,
- se mettre en valeur,
- servir une cause, un parti, une foi...
- marquer les esprits par des effets de logique, de présentation, de mise en perspective, des procédés oratoires...

Toutes ces finalités isolées ou combinées donnent naissance à une variété de formes et de tonalités qui rendent chaque tentative d'argumentation très originale et parfois difficile à discerner.

Ainsi une argumentation peut paraître

- lâche ou serrée,
- courte ou longue,
- formelle ou informelle,
- lourde ou subtile,
- produite avec une économie de moyens ou au contraire donner l'impression de pilonner,
- classique ou novatrice,
- un long siège ou un coup d'audace,
- simple ou à effets,
- sérieuse ou bouffonne,
- évidente ou ironique,
- directe ou indirecte,
- agressive ou complice...

2.2 L'approche par les trois verbes

Argumenter, c'est vouloir convaincre, persuader, ou délibérer.

Si argumenter consiste à soutenir ou à contester une opinion, cette tentative vise aussi dans le même temps à agir sur le destinataire en cherchant à le convaincre ou à le persuader.

Argumenter, c'est donc justifier une opinion que l'on veut faire adopter, partager en tout ou partie. On cherche alors à **convaincre par l'usage de la raison** et à **persuader en faisant appel aux sentiments et à l'affectivité**.

Argumenter, c'est aussi tenir compte de thèses différentes des nôtres, avec lesquelles nous allons entrer en discussion dans une délibération, solitaire (monologue délibératif) ou collective (dialogue).

2.2.1 Convaincre

Pour convaincre, celui qui argumente fait appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement, à l'esprit critique du **destinataire** pour obtenir son accord après mûre réflexion. Il formule une thèse². Il s'aide **d'arguments**, c'est-à-dire des **éléments de preuve** destinés à l'étayer ou à la réfuter.

Ces arguments sont eux-mêmes illustrés par des **exemples** variés : tirés de l'expérience personnelle, des lectures, des divers domaines de la connaissance : sciences, histoire, philosophie... Ce peut être des références à d'autres penseurs ou écrivains (citation), à des anecdotes amusantes ou frappantes (paraboles), à la sagesse des nations (proverbes) à des valeurs symboliques ou culturelles partagées (zoomorphisme, mythes)...

Ces arguments sont présentés de manière ordonnée dans le cadre d'un **raisonnement**³(inductif, déductif, critique, dialectique, concessif, par analogie, par l'absurde...) sous forme de **plan** et d'une progression argumentative (le plus souvent selon la loi d'intérêt : du moins important au plus important⁴) où ils sont souvent reliés entre eux par des **connecteurs logiques** qui jouent le rôle de balises ou de poteaux indicateurs. Les connecteurs les plus importants sont ceux qui soulignent la causalité. On peut citer ensuite ceux qui ordonnent la présentation. On conseille à l'orateur ou à celui qui présente son exposé d'abuser de ces signaux pour capter l'attention de son auditoire ou du moins pour éviter de la perdre. (Nous en sommes à cette étape, nous venons de celle-là, nous allons aborder celle-ci). Il s'inscrit dans une **stratégie** argumentative : développer ou réfuter une thèse, concéder, débattre. Le schéma argumentatif peut varier : le locuteur peut choisir de défendre sa propre thèse et de passer sous silence celle de ses adversaires dans une « splendide indifférence » ; il peut aussi commencer par réfuter la thèse adverse ou, à l'inverse, il peut se montrer conciliant en acceptant quelques points (mineurs) de la thèse adverse afin de mieux disposer le destinataire à accepter la sienne. Tout dépend du rapport de forces réel ou supposé.

2.2.2 Délibérer

Délibérer, c'est **examiner les différents aspects** d'une question, en débattre, y réfléchir afin de prendre une décision, de choisir une solution. C'est donc se confronter à ses propres objections ou à celles d'autrui, avant de construire sa propre opinion. Cette nécessaire étape de la réflexion personnelle permet de considérer l'avis d'autrui et de peser la vérité (ou l'accord au réel) de différentes positions avant de décider.

La délibération est également essentielle au débat public dans une démocratie. Au cours d'un procès avant la sentence, les jurés sont amenés à délibérer. L'essai, le dialogue ou l'apologue sont des genres littéraires particulièrement adaptés à l'expression d'une délibération.

2.2.3 Persuader

Quand le discours argumentatif fait appel aux **sentiments** ou aux **émotions** du destinataire, il cherche à persuader.

Il s'agit pour l'émetteur de jouer sur des valeurs et des repères culturels communs.

En effet une [argumentation](#) met en jeu, de manière explicite ou implicite, un système de pensée. Le [locuteur](#), s'il veut toucher son destinataire, doit s'efforcer de comprendre le **système de valeurs** de ceux auxquels il s'adresse.

Ainsi la défense d'une thèse s'appuiera sur des principes universels ou du moins en principe partagés par la majorité : la Vérité, le droit au bonheur, l'équité, la sincérité..., ou sur les **valeurs admises par un groupe social** déterminé : l'honneur, le courage, la probité, le travail, le patriotisme... Cette thèse s'appuie également sur des **références culturelles communes** qui font naître une complicité propice à l'adhésion : jeux de mots, traits d'esprit, [intertextualité](#), [connotations](#), détournements, allusions... Le discours va se faire à la fois **expressif** et **impressif**, il va essayer de transmettre des émotions fortes, d'impressionner le destinataire pour agir sur lui. Le locuteur doit impliquer ses destinataires, leur faire considérer que sa thèse est aussi la leur, qu'ils partagent les mêmes combats et les mêmes intérêts. Il est ainsi amené à utiliser souvent le « tu » ou le « vous », parfois le « nous » qui crée une communauté d'intérêt. Il les prend à témoin au moyen d'[interrogations](#) oratoires dont il n'attend pas de vraies réponses. Ces questions rhétoriques ou fausses questions sont simplement destinées à animer le discours et à varier le mode de l'affirmation.

Il doit provoquer un **phénomène d'identification** à ses vues. L'adhésion recherchée est plus viscérale que réfléchie. Nous assistons alors à une **modalisation** forte. Le locuteur s'implique fortement dans son énoncé, il amplifie ses jugements par le recours à des termes mélioratifs ou péjoratifs, à des [adverbes](#) d'intensité, à des images qui heurtent ou font rêver. Il spéculé le plus souvent sur des réactions primaires : joie, peur, tristesse ou colère...

Pour persuader son lecteur ou son auditoire, le locuteur va jouer sur les émotions fortes de l'**indignation** ou de l'**enthousiasme**. Il peut exciter la pitié pour les victimes, l'indignation devant l'inacceptable, la révolte contre l'injustice. Ce type de discours recourt fréquemment au registre **pathétique**.

Certains indices

- L'emploi du champ lexical de la douleur, de la plainte. Recours à un vocabulaire partagé avec l'auditoire : familiarité, jargon,
- Les oppositions entre ombre et lumière, civilisation et barbarie, raison et folie...
- La présence de figures d'insistance (répétition, [anaphore](#), [gradation](#), pléonasme), de figures d'opposition ([antiithèse](#), [oxymore](#)), les alliances (oxymore, [hypallage](#)).
- Le recours aux exclamations et interrogations qui trahissent l'affectivité débordante ou la volonté d'animer le propos. Des rythmes souvent binaires (affectifs) ou cumulatifs (extériorisation d'un trop-plein intérieur).
- L'utilisation d'effets syntaxiques : phrases construites selon un rythme fortement marqué, brusques ruptures rythmiques pour surprendre ou choquer le destinataire, ([anacoluthie](#)) phrases s'achevant sur une [chute](#), c'est-à-dire une conclusion inattendue. Art de la formule aux endroits stratégiques du propos ([parallélisme](#), [antanaclase](#), chiasme, paronomase...). Utilisation de rythmes ternaires pour créer des moments oratoires équilibrés après l'expression vive des sentiments. Recours à des formes incantatoires (anaphores, [allitérations](#), paronomases).
- Le goût pour des descriptions vives, capables d'ébranler l'affectivité du public (pleurs, rires).

Cette volonté de persuader à tout prix peut sombrer dans la **manipulation** : le locuteur cherche à prendre le contrôle de son auditoire en l'affolant (en jouant sur ses peurs ataviques, sur ses réflexes d'exclusion, de mobilisation contre l'ennemi commun...) ou au contraire en le flattant, en produisant des promesses inconsidérées, en caricaturant...



3. Les types d'arguments

- L'**argument d'autorité** : on fait référence à une autorité politique, morale, scientifique reconnue et experte. Par exemple : Fumer est dangereux pour la santé, c'est ce que nous démontre le rapport sur la santé des Français rédigé par les professeurs...

- **L'analogie** qui consiste à comparer deux faits, deux situations pour en déduire une valeur explicative, pour donner en exemple. "L'usage du tabac est voisin de celui des drogues ou de l'alcool : il crée une dépendance physique et psychologique dont le patient aura bien du mal à se débarrasser".
- **Les rapports de cause à effet.** Tel phénomène entraîne tel autre phénomène selon le postulat du déterminisme. "Fumer entraîne des troubles gastriques, donne mauvaise haleine et perturbe l'odorat comme le goût".
- **Les avantages ou les inconvénients.** Recherche des effets sur différents plans. "Arrêter de fumer augmente l'espérance de vie, permet de réduire les dépenses de santé..."
- **Utilisation de données scientifiques, historiques, numériques.** En principe elles sont irréfutables. "L'usage du tabac est la première cause des cancers du poumon et de la gorge".
- **Par analyse et élimination des autres solutions.** Valable pour une argumentation longue ou la réponse à de prévisibles objections. "Recourir à des cigarettes sans tabac n'élimine pas les risques représentés par les goudrons, la toxicité des produits résultant de la combustion..."
- **Par généralisation.** À partir d'un ou deux exemples, on généralise. "Les programmes de prévention menés en Allemagne et les séances d'éducation scolaire au Luxembourg ont montré tout l'intérêt..."
- **Argument des « paliers ».** Les efforts, les sacrifices font parvenir à un palier, avec les premiers résultats positifs, et ainsi de suite jusqu'au résultat final. "L'augmentation des taxes sur le tabac, l'interdiction de fumer dans les lieux publics ont fait à nouveau parler du tabagisme et ont permis à un nouveau public de prendre conscience de ses méfaits. Ils ont ainsi conduit à une baisse de la consommation"...
- **L'accord paroles/actes :** Pour rendre sympathique, marquer la loyauté. "Le ministre de la santé a décidé de s'arrêter de fumer lors du lancement de la campagne de prévention. À ce jour sa détermination n'a pas faibli"...
- **L'alternative :** blanc ou noir, la bourse ou la vie, la valise ou le cercueil. "Les femmes doivent choisir : soit l'arrêt du tabac, soit des risques accrus de cancer, un vieillissement des tissus accéléré, une peau terne, un affaiblissement marqué de leur pouvoir de séduction"...
- **Appel aux valeurs supérieures.** Importance du point de vue choisi. "L'usage du tabac n'est pas dangereux seulement pour le consommateur, mais pour tous ceux qui sont intoxiqués passivement dans son entourage. C'est donc non seulement une question de bonnes manières, mais plus encore de civisme et de santé publique que de s'abstenir de fumer dans un lieu public".
- **Prise à témoin.** Recherche de l'accord du destinataire. "Voyez-vous d'autres moyens que l'interdiction de la publicité pour les marques de cigarettes ?"
- **Argument ad hominem :** L'argument *ad hominem* est une stratégie qui consiste à opposer à un adversaire ses propres paroles ou ses propres actes. Il s'agit de discréditer la personne plutôt que la position qu'elle défend. L'idéal est bien de montrer la contradiction entre les propos et les agissements. C'est la mise en évidence du « Fais ce que je dis et non pas ce que je fais ». Typiquement un argument *ad hominem* est construit selon le schéma suivant :

Untel défend telle position. Or Untel n'est pas crédible (pour des raisons liées à ses paroles, à ses actes) quand il affirme cette position. Donc cette position est fausse.

Les hommes politiques abusent de ce type d'argument, et contribuent ainsi à rabaisser le débat en confondant les idées et les personnes. Il est en effet vicieux de créer l'amalgame entre la véracité d'une position et l'intégrité d'une personne. Dans un procès, en revanche, la révélation de contradictions derrière lesquelles un accusé se réfugie pour refuser sa responsabilité ou affirmer son bon droit, peut se révéler utile au discernement de la vérité. L'argument *ad hominem* porte alors sur un éclaircissement des mobiles et non sur la validité du fond de la chose alléguée. De même tout argument *ad hominem* n'est pas toujours une attaque personnelle, quand il se borne à se référer à la situation particulière d'une personne (droits juridiques, autorité morale...).

- **L'ironie** est une argumentation par l'absurde, qui tente de séduire le lecteur par un appel à son intelligence. En effet le lecteur doit comprendre qu'il est appelé à prendre ses distances avec la formulation brute et qu'il doit inverser les affirmations de l'auteur. C'est un jeu subtil, fascinant, mais qui peut produire l'effet contraire à celui qui est escompté si le lecteur accepte tout au premier degré. L'ironie est une arme essentielle de la stratégie argumentative parce qu'elle rend le récepteur complice, qu'elle l'oblige à parcourir la moitié du chemin dans l'adhésion à la thèse. L'opinion se dissimule en effet derrière une formulation strictement inverse ; aussi le lecteur doit-il être attentif et réagir aux **indices** qui la lui indiquent :
 - une logique absurde : elle consiste à relier une cause donnée et une conséquence sans rapport avec elle. L'absurdité marquée de cette relation doit heurter le lecteur. Par exemple,

Montesquieu, dénonçant le racisme primaire s'exprimait ainsi : "[Les nègres] ont le nez si écrasé qu'il est presque impossible de les plaindre".

- la caricature poussée jusqu'au cynisme : le lecteur est averti par l'énormité du propos ou son caractère franchement ignoble. Montesquieu : "Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves."
- l'**antiphrase** : c'est le procédé essentiel. Il s'agit ici de juger un phénomène à l'inverse de ce qu'on attendrait. Devant les gribouillis d'un apprenti écrivain, le critique va encenser le « caractère admirable » de la production. Comme le compliment est public, forcé par l'exagération et le ton, il ne laisse aucun doute sur les intentions de celui qui le prononce au point que le récipiendaire⁵ en est souvent marqué à vie.
- La rhétorique est une véritable « logique des sentiments ». Ses images marquent, séduisent, s'immiscent dans l'inconscient du destinataire. "Fumer, c'est se consumer un peu plus chaque jour". Les slogans, les titres accrocheurs, les jeux de mots (allusions, connotations, paronomase...) en sont des exemples frappants.

4. Genres et registres sollicités

On a l'habitude de distinguer entre **argumentation directe (explicite)** ou **indirecte (implicite)** et de rattacher les genres à l'un ou l'autre type d'argumentation. Outre qu'il convient de se montrer nuancé dans le classement et le rattachement, c'est le choix de l'énonciation qui permettra surtout de distinguer les deux types.

Dans le premier type, le discours est en principe pris en charge par l'auteur, nous parlerons alors d'**essai** au sens large ; dans le second type, le discours est plutôt délégué à un narrateur et à des personnages, nous aurons alors affaire au récit et à la fiction, au genre général de l'**apologue**. Attention cependant, les genres chimiquement purs n'existent pas : un essai peut abriter des exemples qui confinent parfois à la fiction⁶, comme une fable permettre aussi l'expression directe de l'auteur, La Fontaine ne s'en prive pas...

Quant au **dialogue**, il appartiendrait aux deux types puisqu'il est une argumentation directe, un débat entre plusieurs thèses ; mais il relève aussi de l'argumentation indirecte, de la fiction sous sa forme théâtrale ou romanesque. Le dialogue philosophique met en présence au moins deux personnages dont l'un est censé représenter l'auteur, faudrait-il alors le rattacher à l'argumentation directe ? Mais comme le débat retranscrit est une situation fictive, il appartient aussi à l'argumentation indirecte, à la théâtralisation du discours. C'est pourquoi le dialogue philosophique peut être considéré comme un genre littéraire à part entière.

4.1 L'argumentation directe ou explicite

4.1.1 L'essai ou le traité

Un essai est un ouvrage regroupant des réflexions diverses ou traitant un sujet qu'il ne prétend pas épuiser ; c'est un genre littéraire assez commode aux formes multiples. C'est un ouvrage qui propose une réflexion, qui confronte des opinions, et surtout qui expose un point de vue personnel sur un thème dans quelque domaine que ce soit.

L'essai appartient essentiellement au **registre didactique** puisqu'il propose un enseignement ou un partage de connaissances en un discours structuré sur un sujet divers (art, culture, société). Il a d'abord consisté dans la compilation d'œuvres philosophiques antérieures pour évoluer vers une réflexion personnelle et libre qui sait son projet incomplet ou inachevé.

Un essai se définit

- par son **domaine** (histoire, économie, politique, science, pédagogie, art, littérature)
- par son **contexte** (événements historiques, culturels, histoire des idées, intertextualité...)
- par son **sujet** (thèmes principal et secondaires), sa **thèse** (ses prises de position), ses citations des thèses d'autrui pour confirmer ou préciser la sienne propre ou pour dénoncer les erreurs des adversaires...

De ce fait, tout essai est peu ou prou une forme particulière de la **discussion** avec d'autres esprits absents, mais rendus présents par la citation et le commentaire. C'est presque toujours un discours **délibératif** où il convient

- de repérer les positions propres à l'auteur, celles qui l'ont conduit à entreprendre la rédaction de l'œuvre, en étant attentif aux marques de l'énonciation⁷ et à la modalisation, aux discours rapportés et aux diverses formes de citation (citation directe, références, allusion, commentaire...),
- d'identifier les concessions aux thèses adverses,
- d'examiner le passage au **registre polémique** quand la critique se fait virulente ou acerbe : ironie, affirmations plus marquées, attaques, sous-entendus, condamnations, indignation, réprobation...

La forme de l'essai est très libre, c'est pourquoi les auteurs y recourent si souvent. Aujourd'hui hommes politiques et journalistes y coulent leurs projets, leurs expériences ou leurs jugements. L'essai prend la forme d'un article étoffé, d'un traité, d'un livre d'histoire, de mémoires, d'une étude, d'une discussion philosophique, d'une lettre ouverte, d'un pamphlet... Certains sont rédigés au moyen d'un **plan** rigoureux, thématique, analytique, logique sur un sujet précis. D'autres présentent des digressions, un parcours imprévisible comme les *Essais* de Montaigne.

« C'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme ».

(*Essais*, I, chapitre 1)

« Je m'égare mais plutôt par licence que par mégarde. »

(*Essais*, III, chapitre 9)

L'essai se caractérise surtout par un **ton personnel** : l'essayiste cherche à marquer son lecteur par un style bien à lui qui rende le propos attrayant et accessible et surtout qui lui permette de se distinguer des prédécesseurs ou des adversaires.

« J'ai naturellement un style comique et privé, mais c'est d'une forme mienne. »

(*Essais*, I, chapitre 60)

« Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche ; un parler succulent et nerveux, court et serré... »

(*Essais*, I, chapitre 26)

4.1.2 Le dialogue d'idées

Une argumentation peut prendre la forme d'un dialogue entre deux ou plusieurs personnes.

Le dialogue est un moyen essentiel pour **confronter des idées**. Autour de nous, nombreux sont ceux qui cherchent à promouvoir le dialogue entre les cultures, les générations, les blocs, les pays, les religions, les idéologies pour éviter les affrontements violents et destructeurs...

Dans un dialogue s'opposent non seulement des idées, mais des valeurs : selon une logique des principes et des sentiments⁸ :

- morales (le bien / le mal, le juste / l'injuste, la sincérité / le mensonge...) ou sociologiques (le convenable / le choquant...);
- esthétiques (le beau / le laid, l'attirant / le repoussant, l'exposé / le caché, l'admissible / le provoquant...);
- intellectuelles (le vrai / le faux, l'ordre / le chaos, le logique / l'absurde, le réel / la fiction...);
- pratiques (l'utile / le futile, le rentable / le superflu, le payant / le gratuit...).

En littérature, le dialogue d'idées s'inscrit dans des **genres** divers

- Au **théâtre**, le dialogue constitue généralement l'essentiel du texte prononcé, et même sous la forme du monologue délibératif il garde son caractère de dialogue avec soi-même⁹. C'est lui qui assure la progression dramatique dans la tension entre des intérêts divergents. Ce discours est souvent coloré extérieurement par les **didascalies** (indications scéniques) qui indiquent notamment les émotions et les sentiments qui agitent les personnages.

Au théâtre (mais aussi parfois dans le roman ou le dialogue philosophique), ce dialogue est marqué par la **double énonciation** :

- deux émetteurs : les personnages qui parlent et le dramaturge, auteur de la pièce, qui, utilise la scène comme une tribune ;
 - plusieurs destinataires, les propos d'un personnage sont généralement adressés à un interlocuteur particulier, mais ils peuvent viser d'autres participants de la discussion et, en dernier ressort, le lecteur ou le public.
- C'est patent dans l'**aparté**.

- Dans le **roman** ou la **nouvelle**, le dialogue d'idées entre les personnages constitue une des formes de la pause dans le récit. Les propos sont rapportés au [discours direct, indirect, indirect libre ou narrativisé](#). Parfois l'auteur se mêle aux propos de ses personnages. Le recours au dialogue d'idées dans un roman permet, comme au théâtre, d'animer un débat idéologique, de dépeindre sur le vif la vie intellectuelle ou les questions brûlantes d'une époque. De même le roman peut contenir des monologues délibératifs, l'un des plus connus est la « Tempête sous un crâne » des *Misérables*.
- On peut le trouver aussi dans l'**essai**. Par exemple il sert de fil conducteur à plusieurs niveaux dans le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot, sorte d'essai polémique sur la civilisation et la morale sexuelle.
- L'**apologue**, la **fable** ou le **conte philosophique** utilisent parfois (souvent ?) le dialogue pour opposer des thèses, suggérer une critique, dénoncer des travers...
Candide discute avec le nègre de Surinam chez Voltaire, le loup dispute avec l'agneau ou avec le chien dans les *Fables* de La Fontaine...
- Le **dialogue philosophique** est hérité de l'Antiquité. Platon, philosophe grec du V^e siècle av. J.-C., présente l'enseignement de son maître Socrate sous forme de dialogues avec ses élèves et ses adversaires, selon la méthode de la « maïeutique » (ou accouchement) qui, par des questions appropriées, faisait naître les vérités qu'ils portaient en eux sans le savoir.
Ce type de dialogue suppose deux interlocuteurs bien disposés, qui font avancer la conversation de manière à exposer dans son entier le domaine examiné. Chez Socrate, il ne s'agit pas de débattre, mais de pratiquer un dialogue **dialectique** où les interrogations croisées conduisent à faire émerger une réponse. Sa **visée** est essentiellement **didactique** car, utilisé par un maître habile, il sert à transmettre un savoir.
Ce dialogue philosophique a été particulièrement utilisé dans le combat philosophique du [siècle des Lumières](#). Sous le nom de dialogue ou d'« entretien », il devient une **forme littéraire commune pour polémique** : Fontenelle écrit le *Dialogue des morts* (1683) et les *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686).
Diderot en écrit de nombreux : *Entretien d'un philosophe avec la maréchale de****, *Entretien avec Dorval sur le Fils nature*, *Le Rêve de d'Alembert*... Voltaire aussi qui l'emmène parfois aux confins du burlesque animalier comme avec le *Dialogue du chapon et de la poularde*, Sade lui donne des allures théâtrales avec le *Dialogue entre un prêtre et un moribond*.
Cet engouement s'explique par la pratique de l'art de la conversation dans les salons littéraires où chacun cherche à briller par l'exposé et la défense d'idées nouvelles ; c'est aussi la continuité de l'art didactique classique qui veut instruire en plaisant, comme de l'ambition philosophique de vulgariser des concepts difficiles.
Un tel dialogue d'idées utilise plutôt les registres **polémique** et **satirique**. La persuasion y est en particulier un art de réutiliser le matériau fourni par l'adversaire. La critique des idées nécessite un esprit brillant qui n'est pas exempt d'une certaine mauvaise foi réductrice. Elle amène souvent à reprendre les propos de l'adversaire : citation directe, reprise ironique, reformulation, déformation...

- par contestation du sens de ses affirmations ;
- par la mise en cause personnelle (apostrophes, arguments *ad hominem*, interrogations oratoires...) ;
- par la dérision ou la caricature réductrice (épithètes péjoratives, déductions poussées jusqu'à l'absurde, déformation intentionnelle du sens, ironie mordante...)...

Cette argumentation dialoguée peut mettre en œuvre différentes stratégies argumentatives :

- **Exposer** ses idées sous le questionnement d'autrui, c'est le jeu de l'**entretien**, de l'**examen** ou de l'**interview**.
- **contester** une thèse,
- **se confronter** avec mesure ou mordant,
- **concéder** pour montrer largeur d'esprit ou pour renforcer sa propre thèse,
- **examiner plusieurs points de vue**,
- aboutir à un **compromis**, un accord. Le dialogue est une manière de désamorcer les conflits en évitant une issue violente. Il est ainsi pratiqué en diplomatie, dans la vie des sociétés, des entreprises...

Le dialogue est marqué par la **polyphonie** : le dialogue se caractérise par la pluralité des voix qui s'y font entendre.

Il y a d'abord la voix du narrateur qui peut se confondre avec celle de l'auteur¹⁰. Dans la plupart des cas, le

dialogue contribue à caractériser le personnage¹¹, au même titre que les descriptions ou les portraits. Ce personnage est tributaire de son créateur qui lui prête tout ou partie de sa propre nature ou expérience. Ensuite nous pouvons découvrir les voix d'autres personnages. Le dialogue mêle alors des voix singulières pour susciter un monde fictionnel, individualisé, caractéristique de son créateur. Le roman épistolaire utilise d'ailleurs une telle forme du dialogue qui serait une suite de monologues réactionnels dans une « conversation des absents » (Cicéron).

Le dialogue est marqué :

- Par des signes typographiques particuliers,
- Par les indices d'énonciation des personnes qui jouent un rôle déterminant pour exprimer la divergence des positions ou du statut des personnages.
- Par des tournures visant à capter l'attention ([fonction impressive ou conative](#) du langage, [fonction phatique](#)), à impliquer l'interlocuteur dans le point de vue de son contradicteur (emploi du « nous ») ou à le prendre à témoin.
- Par des procédés argumentatifs qui évoquent l'éventualité, **l'hypothèse**.

Vers une rédaction meilleure